

## **Procédure de consultation**

### **Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication**

#### **Raccordement de la Suisse orientale et occidentale au réseau ferroviaire européen à grande vitesse (raccordement aux LGV)**

Avec le projet de raccordement de la Suisse orientale et occidentale au réseau ferroviaire européen à grande vitesse (raccordement aux LGV), la Confédération a pour but d'améliorer les liaisons du trafic longues distances entre la Suisse et l'étranger. Il faut donc y intégrer les petits et les moyens centres proches des frontières ainsi que l'aéroport de Bâle. De cette manière, les régions périphériques disposeront également de bonnes connexions vers les grands centres de l'étranger. La revalorisation des jonctions ferroviaires permet de transférer sur le rail les trafics aérien et routier et de contribuer ainsi à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et à la préservation du climat.

Date limite: 15 décembre 2003

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de:

Office fédéral des transports, Bollwerk 27, 3003 Berne,  
téléphone 031/322 57 50, fax 031/322 55 95, [www.bav.admin.ch](http://www.bav.admin.ch)

23 septembre 2003

Chancellerie fédérale

## Procédure de consultation

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	37
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.09.2003
Date	
Data	
Seite	5705-5705
Page	
Pagina	
Ref. No	10 127 648

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.